

2016-02-026-DVCS

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

**nomenclature: 7.5.2**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 11 FEVRIER 2016**

**OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « NATHAN, LE COMBAT D'UN ANGE »**

L'an deux mille seize, le onze février, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

### PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, M. HERVELIN, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, M. COUTIER, Mme CAMBRONERO, M. GARANS, Mme PICAT, M. DUBUS, Mme BISBAU, Mme MONTAUCET, Mme PERIMONY-BENASSY, M. SAUBIETTE, M. ROBLES, Mme FAURE, M. CLAVERIE

### ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme SAINT-AUBIN	procuration à	Mme DUFAU
M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
M. AJA	procuration à	M. DUBERT
Mme DELAVENNE	procuration à	M. CLAVERIE

### ABSENTS

Mme BAULON, M. POULAERT

**SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO**

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs: 4

Nombre de votants : 31



**2016-02-026-DVCS - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION  
« NATHAN LE COMBAT D'UN ANGE »**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association « Nathan le combat d'un ange », dans le cadre de la manifestation sur le thème de la gastronomie organisée par la médiathèque « Les Temps Modernes » du 19 janvier au 20 février 2016.

En effet, trois des intervenants (Sonia Delavault, Lionel Elissalde et Eric Ospital) ont souhaité que leur participation aux animations bénéficie à cette association plutôt que de percevoir une rémunération.

Cette subvention exceptionnelle s'élève à la somme de 650 euros (six cent cinquante euros).

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L 2121-29 ;

Vu la participation de Sonia Delavault, Lionel Elissalde et Eric Ospital) à la manifestation organisée par la médiathèque Les Temps Modernes du 19 janvier au 20 février 2016 ;

Vu la demande de subvention exceptionnelle de l'association « Nathan le combat d'un ange » ;

**DELIBERE**

**DECIDE** d'attribuer à l'association « Nathan le combat d'un ange », une subvention exceptionnelle d'un montant de 650 euros (six cent cinquante euros).

**DIT** que les crédits nécessaires au règlement de cette subvention sont prévus au budget 2016.

**Vote: 31**

Pour: 31

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 12 février 2016

Le Maire